

# Brèves CSE ordinaire du 25 septembre 2025



## 2. Présentation du projet Zénith (changement du SI) : En quelques mots :

Des précisions ont été apportées concernant le projet Zénith, qui implique un changement du SI.

Les agents ne devraient pas constater de changements visibles dans leur interface, mais des améliorations en termes de sécurité et d'efficacité sont attendues.

**La bascule vers le nouveau système est prévue du 8 au 12 novembre 2025.**

Reprise progressive à partir du 12 novembre: consignes données au réseau : pas de rendez-vous donné sur la 1ère matinée.

## Pourquoi ZENIT ?

1. Baisser le coût de possession d'un système qui est encore aujourd'hui au cœur de la gestion du dossier des DE et du paiement des allocations.
2. Réduire le risque lié à la perte de compétences sur des technologies devenues obsolètes (technologie mainframe IBM).
3. Faciliter l'accès aux données pour simplifier les trajectoires de réécriture du patrimoine applicatif (application SIGMA) présentant de nombreuses contraintes freinant l'évolution de l'offre de services.

## Questions de la CFE-CGC :

Concernant le calendrier de mise en œuvre, la bascule est prévue entre le 8 et le 12 novembre 2025, soit une fermeture de 2 jours et demi minimum. A cette date, nous avons un maximum de DE inscrits et en cours d'inscription (en région, et c'est probablement le cas au national) : pourquoi choisir de mener une telle opération à ces dates ? (qui plus est, en période d'actualisation ?) Ce choix nous inquiète fortement.

Réponse de la Direction : Ces dates sont un choix du national, justement parce que c'est un long week-end pendant lequel les agences sont fermées : pas de rupture anticipée pour les demandeurs d'emploi sur l'inscription et l'indemnisation.

Cela va-t-il créer une charge supplémentaire aux équipes, y a-t-il une préparation particulière à faire en amont pour le traitement d'activités et pilotage ?

Réponse de la Direction : Non. C'est juste un changement d'interface. Tout est transparent.

Séquencement du week-end de bascule :

- Que se passe-t-il en cas de NO GO le 11/11 à 18h00 ? Sachant qu'il est indiqué dans le rétroplanning qu'il n'y aura plus de retour arrière possible.

Réponse de la Direction : En cas de NO GO, cela nécessitera un aménagement de la réouverture des services

- Quels impacts au mercredi 12 concernant l'ouverture des différents services au public ?

Réponse de la Direction : La DSI est confiante sur le sujet. Si besoin, le 12 le mode secours pourra être activé.

- Que signifient 1er et 2ème plans batch cibles ?

Réponse de la Direction : Pas de définition précise quant à ces termes techniques.

- Quelle communication est prévue à destination des DE et des employeurs ?

Réponse de la Direction : En octobre, avant le démarrage, une communication sera menée auprès des partenaires (Cap Emploi, MILO, CdC) et pendant la bascule, des communications régulières vers le réseau et les partenaires.

- Concernant le mercredi 12, ouverture progressive jusqu'à 21h00 : selon quelles modalités ? Quel est le contenu du Plan de continuité d'activité ?

Réponse de la Direction : Celui-ci est à venir.

#### Le point de vue de la CFE-CGC :

- *La bascule vers le nouveau SI est prévue du 8 au 12 novembre 2025 : nous avons largement exprimé nos inquiétudes quant à l'impact pendant cette période, notamment en raison d'un fort taux d'inscription et d'actualisation.*

### **3. Information en vue d'une consultation sur la mobilisation du 11 novembre 2025 d'agents dans le cadre des recettes préalables à la bascule de ZENIT**

Les 10 et 11 novembre 2025, les modalités de mobilisation des volontaires sont celles-ci :

Dates concernées :

- lundi 10 novembre 2025 (jour de pont) de 9h00 à 18h00 et
- mardi 11 novembre 2025 (jour férié) de 9h00 à 18h00.

Télétravail possible.

4 agents mobilisés sur la région Corse. Organisation validée avec la DSI.

Priorité de mobilisation :

1. Les agents experts des domaines concernés au sein de la DDO.
2. Appel à un ou plusieurs collaborateurs complémentaires si besoin dans le réseau.

Compensation :

- 11 novembre : majoration à 100% (agents privés) ou récupérée en fonction du statut de l'agent ;
- 10 novembre : jour mobile recrédité.

#### Questions de la CFE-CGC :

- **Quelle règle a prévalu pour la répartition des besoins en ressources par DR ? (Ne sommes-nous pas sur-représentés par rapport à notre taille ?).**
- **Qui sont les 3 EAR ? Compte tenu des profils recherchés pour les « volontaires » EAR, en Corse leur nombre fait qu'ils sont de facto désignés !**
- **Un CDE volontaire est attendu : dans quel délai les noms doivent-ils être remontés (questionnement par rapport au délai info/consult en CSE, pas de souci si c'est fait le même jour) ? Que se passe-t-il si nous n'avons aucun volontaire ?**

Réponse de la Direction : Globalement il faut couvrir les 4 dominantes (indemnisation, placement, formation et entreprise). Le choix de la mobilisation des ressources dans chaque région a été vu par la DSI ; nous espérons avoir des volontaires, parmi les EAR ou des conseillers avec expérience.

#### Le point de vue de la CFE-CGC :

- *La mobilisation de quatre agents nous paraît surdimensionnée par rapport à la taille de notre région, alors qu'ARA n'en mobilise que 6 ! Nous avons exprimé notre mécontentement concernant la compensation envisagée pour les journées des 10 et 11 novembre : le 10 novembre, le JMO est reporté (jour ouvré) et le 11 novembre (fériel) valorisé à 100%. Nous avons discuté, argumenté, et insisté sur la nécessité d'une harmonisation dans la reconnaissance des efforts fournis par les agents lors de projets exceptionnels. Nous demandons à l'établissement une reconnaissance particulière qui pourrait se traduire par le versement d'une prime additionnelle pour la journée du 10 novembre.*

- **Vous trouverez ci-dessous et en pièce jointe notre déclaration :**

*« Nous avons pris pleinement conscience de l'importance et de l'envergure du projet Zénit. Toutefois, nous ne pouvons accepter la proposition de prendre le jour du 10 novembre en récupération. Nous estimons que l'éventualité de récupérer cette journée ne correspond pas à l'engagement exceptionnel nécessaire pour un projet unique tel que Zénit.*

*En effet, nous considérons que ce projet mérite une reconnaissance particulière qui pourrait se traduire par la rémunération de cette journée, et d'une prime. Cette mesure serait non seulement une manière équitable de remercier les employés pour leur contribution exceptionnelle, mais elle permettrait également à l'établissement de démontrer sa flexibilité et son soutien envers ceux qui œuvrent pour sa réussite.*

*Nous rappelons que Zénit est un projet rare, qui ne se reproduira pas dans un avenir proche. Pour ces raisons, nous incitons vivement l'établissement à reconsidérer sa position et à adopter cette demande de rémunération du 10 novembre avec prime. »*

*Vos élus (es) et RS CFE-CGC*

## 7. Infos diverses

Réaménagement de la DR.

Tous les besoins exprimés vont faire l'objet d'un préchiffrage pour savoir si nos demandes sont dans les clous du budget prévisionnel et faire les ajustements nécessaires.

Dès validation, l'architecte demandera les autorisations pour la transformation du site en tenant compte de ses nouvelles fonctions d'accueil.

### Questions de la CFE-CGC :

• **Au regard des remontées et de l'état d'avancement de l'avant-projet définitif, pouvez vous nous faire parvenir un rétroplanning actualisé des différentes étapes ?**

Réponse de la Direction : On attend les éléments de l'architecte pour effectuer un rétroplanning précis.

• **Les deux groupes de travail (QVT + aménagement espace collectifs) sont-ils constitués ? Qui les compose ?**

Réponse de la Direction : Ils sont en cours de constitution, il manque encore des noms.

### Le point de vue de la CFE-CGC :

• *Il est nécessaire d'avancer sur le rétroplanning afin d'éviter les crispations sur ce sujet et d'être dans les délais du projet.*

Ce compte rendu résume les points clés abordés lors du CSE et met en lumière les préoccupations exprimées par vos élus CFE-CGC.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires ou d'éclaircissements sur certains points, n'hésitez pas à nous contacter !

**A LA CFE-CGC, NOUS PENSONS QU'IL FAUT PROPOSER,  
NEGOCIER ET ARGUMENTER POUR AVANCER !**

**Prochain CSE le : jeudi 30 octobre 2025**

Vous pouvez nous contacter par mail : [syndicat.cfe-cgc-corse@francetravail.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc-corse@francetravail.fr)

**Nous restons à votre écoute et à votre service.**

*Vos élus (es) et RS CFE-CGC.*